



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****22130998***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**25 OCT. 2022****Le Greffier**N° d'entreprise : **0406 965 973****Nom**(en entier) : **PRESSES ET CISAILLES LEFORT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **rue Tahon 1A - 6041 Gosselies****Objet de l'acte : Démissions - Nomination**

Résolutions de l'actionnaire unique du 10 octobre 2022.

L'actionnaire unique décide de nommer à la fonction d'administrateur qui l'accepte :

la société à responsabilité limitée Switch On Financial SRL dont le siège est situé route de Beaumont, 42 à 1380 Lasne, inscrite au registre des personnes morales du Brabant Wallon et à la Banque Carrefour des entreprises sous le numéro 0777.721.056, avec pour représentant permanent Monsieur Alexandre Henkens.

Cette nomination fait suite à la décision de nommer Switch On Financial CEO du groupe LEFORT avec effet au 1^{er} septembre 2022. Le mandat de l'administrateur ainsi nommé, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2025, approuvant les comptes de l'exercice clôturés au 31.12.2024.

L'assemblée décide que le mandat de cet administrateur sera gratuit sauf disposition contraire de que l'assemblée pourrait prendre.

Le conseil donne tous pouvoirs à Madame Stéphanie LORFEVRE, avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément aux articles 2:8 et 2:14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Extrait du Procès-verbal du conseil d'administration du 10 octobre 2022.

1. Administrateur-délégué

Le conseil d'administration prend acte des démissions des sociétés KONKEST INDUSTRY SRL et LMC Global SRL de leur mandat de délégué à la gestion journalière à ce jour.

Le conseil d'administration confirme que la gestion journalière de la société a été confiée à l'unanimité des votes des membres du conseil d'administration avec effet au 1^{er} septembre 2022 à la société Switch On Financial SRL, ayant son siège route de Beaumont, 42 à 1380 Lasne, inscrite au registre des personnes morales du Brabant Wallon et à la Banque Carrefour des entreprises sous le numéro 0777.721.056, dûment représentée par M. Alexandre Henkens, en qualité de représentant permanent.

Dès lors que cette dernière a été nommée par assemblée générale administrateur, elle porte le titre d'administrateur-délégué et Monsieur Alexandre HENKENS en est le représentant permanent.

Ce mandat est exercé à titre gratuit et ce sauf décision contraire que le conseil d'administration pourrait prendre et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2025, approuvant les comptes de l'exercice clôturés au 31.12.2024.

Pour autant que de besoin, le conseil d'administration confirme le mandat rémunéré d'administrateur-délégué exercé par la SA Gesaf Industry avec pour représentant permanent Monsieur Christian LEFORT.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



2. Délégation de pouvoirs - représentation

Chaque administrateur peut valablement engager seul la Société pour un montant maximal de 10.000 € par opération.

3. Pouvoirs

Le conseil donne tous pouvoirs à Madame Stéphanie LORFEVRE, avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément aux articles 2:8 et 2:14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extraits conformes,
Stéphanie LORFEVRE
Mandataire

Déposées en même temps : copies certifiées conformes des procès-verbaux du 10 octobre 2022